

# Andilly

Les Marais

Le bulletin  
# 13  
ÉTÉ 2017

[ le dossier ]

## Festival Tribal Elek

/ p. 4

/ p. 8

/ p. 16

/ p. 18

/ p. 19

[ Actu ] [ Municipalité ] [ Assos ] [ Agenda ] [ CdC ]



Andilly  
Les Marais

## Associations **Solidarité Pays Marandais**

Les 7 et 8 avril derniers, 2 226 kgs de denrées alimentaires ont été collectées dans les 3 supermarchés de Marans soit 149 kg supplémentaires à ceux d'avril 2016.

Une collecte satisfaisante pour Gérard Pesenti, président de l'association, qui remercie vivement les membres de l'Association Solidarité Pays Marandais, le CCAS et bien d'autres personnes.

Ces 2 jours ont mobilisé une quarantaine de personnes.

Cette collecte menée dans le cadre de la collecte nationale de la banque alimentaire, va permettre d'intensifier le soutien aux nombreuses demandes sur notre territoire.



AGIR est une association de Service à la Personne qui facilite le quotidien des particuliers et des professionnels en manque d'effectif. Depuis 1992, AGIR intervient dans le secteur du service à la personne sur la Communauté de Communes Aunis Atlantique. Les salariés assurent leur mission chez les particuliers, dans les entreprises ou encore dans les collectivités et associations. Ils interviennent sur des activités comme le ménage, l'entretien des jardins, le petit bricolage, l'aide au déménagement... Chaque année, AGIR comptabilise environ 14 000 heures de travail auprès de 250 clients.

La vocation d'AGIR est d'accueillir des personnes en recherche d'emploi pour leur proposer, en fonction de leurs compétences et savoir-faire, des missions ponctuelles de courtes durées. Pendant ces missions, AGIR propose un accompagnement et un suivi individualisé pour permettre aux intéressés un retour à l'emploi dans les meilleurs délais. Cet accompagnement est réalisé par des conseillers diplômés en insertion professionnelle. 82 % des salariés d'AGIR retrouvent un emploi de plus de 6 mois ou intègre une formation qualifiante à l'issue de leur parcours.

AGIR prend totalement en charge la fonction d'employeur pour permettre à ses clients de se consacrer à leur activité en toute sérénité et propose une démarche simplifiée pour répondre aux besoins de ses clients.



Contactez l'équipe AGIR, qui vous répondra avec plaisir du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

### **Marans**

35 avenue du Général de Gaulle  
Lundi /Mardi - Tél. 05 46 01 24 95

### **Surgères**

102 rue Audry de Puyravault  
Lundi /Mardi /Jeudi /Vendredi  
Tél. 05 46 07 35 46

## **Festipop**

Depuis quelques semaines, des habitants, des associations locales, la Mairie d'Andilly et le Centre Socio-Culturel Les Pictons se mobilisent pour organiser une journée **festive, populaire et intergénérationnelle** qui aura lieu le :

**DIMANCHE 9 JUILLET de 11 h à 18h**  
**sur l'AIRE NATURELLE DES ECLUSES D'ANDILLY**

Au programme : espace lecture - détente, relaxation, scène ouverte et ambiance musicale, jeux grandeur nature en bois, espace fripes, zone de gratuité livres, cd, dvd, promenade à poneys, découverte de l'art martial Yoseikan Budo, espace expo, ateliers créatifs, belote ... et d'autres surprises.

Pour le midi, chacun est invité à amener son pique-nique avec possibilité de faire vos grillades au barbecue sur place.

Si vous souhaitez retrouver une ambiance champêtre et musicale dans un lieu bucolique, rejoignez nous.

## **Vaccination** **Quels risques** **à ne pas se** **faire vacciner ?**

La vaccination permet de se protéger individuellement des maladies graves mais dispose surtout d'un intérêt collectif. Si les taux de vaccination diminuaient de manière significative, les maladies infectieuses réapparaîtraient. Ne pas se faire vacciner c'est également prendre le risque de contaminer les personnes les plus vulnérables de son entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles...

# Sommaire

2 [ CCAS ]

4 à 7 [ Actus ]

14 juillet

Journée citoyenne

Nouveaux électeurs

Distributeur et dépôt de pain

Nouveau drapeau

CMJ

Signalisation

8 et 15 [ Municipalité ]

Jeux maternelle

Espace socio-culturel

Enfance

Info nouveau lotissement

Budget communal

Restriction d'eau

10 à 13 [ le dossier ]

Festival Tribal Elek

16 et 17 [ Assos ]

18 [ Vivre à Andilly ]

19 [ du côté de la CDC ]

20 [ Infos pratiques ]



le bulletin #13 | Été 2017

Mairie d'Andilly 30, rue de la Paix  
17230 Andilly-Les-Marais  
Tél. 05 46 01 40 17 • Fax 05 46 68 13 28  
accueil@andillylesmarais.fr  
www.andillylesmarais.fr  
www.facebook.com/mairieandilly



Directeur de la publication : Sylvain FAGOT, Maire

Rédaction : Alain BELLOUARD  
alain.bellouard@andillylesmarais.fr

Photos : Mairie, Club Photo-vidéo

Création et mise en page : Sonia AHEHEINNOU  
SOADDICT - www.soaddict.com

Impression : IMPRIMERIE ROCHELAISE  
sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240



Dépôt légal n° 1171 • Tirage 1 200 exemplaires



## Edito

Madame, Monsieur,

Il y a près de deux mois, la commune mettait en place le nouveau sens de circulation en centre bourg. Les débuts furent difficiles, pour ne pas dire laborieux. Le premier dispositif ne fut pas concluant puisqu'il permettait aux véhicules de remonter la rue du Logis, une voirie communale non calibrée pour le flux de voitures d'une voie départementale. Le second dispositif, celui actuellement en vigueur, commence à être assimilé. Au-delà de la création de places de stationnement dans la rue du Grand Moulin et dans la rue de la Paix, de la sécurisation de l'accès à l'école primaire, ce sens de circulation aura surtout permis de réduire considérablement le trafic des poids lourds. De 120 camions par jour traversant la commune, nous sommes passés à une petite vingtaine en moins de deux mois.

J'assume pleinement les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de ce sens de circulation. J'assume l'erreur de jugement sur la réalisation de la première phase. J'assume pouvoir me tromper et je n'ai pas de honte à l'admettre. Par contre, je n'admets pas les lettres d'injures anonymes, les mensonges véhiculés sur les réseaux sociaux par des lâches qui n'ont pas le courage de leur opinion. J'ai le souhait, avec l'équipe municipale qui m'accompagne, de faire que la rue de Paix ne devienne pas la rue d'Aligre de Marans. J'ai le souhait que notre centre bourg soit apaisé, libéré de la domination d'un trafic routier sclérosant.

Bien qu'affecté par la violence gratuite de certains, ma détermination à développer positivement notre commune ne faiblira pas. Soyez-en convaincus !

Ainsi, nous poursuivons nos efforts à maintenir le commerce local et à développer les services à la population. Le remplacement du boulanger qui occupait le local communal a été une priorité des élus, tout comme l'installation d'un distributeur de pain automatique à Sérigny.

Les travaux de l'Espace Socio-culturel se poursuivent et offriront dans quelques mois un bâtiment intergénérationnel qui valorisera le patrimoine communal. L'aménagement extérieur de la future bibliothèque et de la maison des jeunes va permettre de créer un nouveau cheminement piétonnier, de restaurer le parvis de l'église, d'offrir un nouveau lieu de détente. Autant de travaux qui participent à rénover, à embellir et à faire grandir Andilly les Marais.

Avec le même objectif, le festival international Tribal Eleck mettra à l'honneur notre commune pendant deux jours de fête et de musique sur notre belle aire naturelle des écluses. Vous pourrez aussi découvrir, de manière insolite, le centre bourg d'Andilly grâce à la fanfare La Clique sur Mer. Ce spectacle vous propose une balade musicale entrecoupée d'histoire locale. Pour l'occasion les musiciens se transforment en guides...

Pour terminer, je voudrais féliciter et souhaiter tous mes vœux de réussite à notre adjointe Karine Dupraz suite à son élection à la vice-présidence de la Communauté de Communes Aunis-Atlantique. Je sais que notre territoire pourra s'appuyer sur la compétence, la détermination et le sérieux d'une élue dévouée à ses missions électives. C'est un atout majeur pour l'avenir de notre CDC !

Bien cordialement,  
Sylvain Fagot

## [ Actu ]



## Festivités du 14 juillet

9€ LE REPAS  
Inscription obligatoire  
en Mairie

Cette année encore, la commune organisera les festivités du 14 juillet.

La journée commencera dès 15h avec des jeux et structures gonflables installés devant la terrasse de la salle La Passerelle à l'intention des plus jeunes et des familles jusqu'à 18h.

La soirée débutera à 19h avec un apéritif offert par la commune, suivi d'un repas sur réservation dans la salle (Attention : places limitées).

Il y aura le traditionnel feu d'artifice dès la nuit venue puis le bal populaire.

## 3<sup>ème</sup> édition de la journée citoyenne d'Andilly Les Marais

La municipalité remercie la cinquantaine d'habitants de la commune qui a participé à la journée citoyenne du samedi 20 Mai.

Cette manifestation intergénérationnelle a débuté par les ateliers : photo ou désherbage à Sérigny, sur la plaine de jeux et la rue de la Paix, gros chantier de débroussaillage d'un chemin du syndicat de marais Andilly-Charron-Longèves mis à disposition de la municipalité pour faire à terme un cheminement doux entre la commune et la vélodyssée ou enfin l'atelier cuisine qui a préparé des plats (mise en bouche et salades variées). Elle s'est achevée par le repas partagé, moment de convivialité qui permet de poursuivre les échanges entre habitants et élus.



## [ Actu ]



## Distributeur de pain

## Dépôt de pain

### La commune n'est plus dans le pétrin !

Toujours soucieuse d'apporter un service à sa population, la commune a cherché et trouvé des solutions suite à l'arrêt du dernier boulanger.

Sur Sérigny, un distributeur automatique de pain a été installé devant l'école avec succès au dire de M. Fardet, boulanger sur Marans et qui est en charge de l'approvisionnement du distributeur.

Pour Andilly, le dépôt de pain a pu être rouvert grâce à M. Désir, du Secrets de Pain à Marans, qui a bien voulu prendre le challenge d'exploiter à nouveau le local.

Souhaitons bonne chance à ces deux modes de distribution tout à fait complémentaires pour notre commune.



## Nouveaux électeurs

Samedi 1<sup>er</sup> avril, M. le Maire a remis les cartes d'électeur aux jeunes de notre commune, accompagnées d'un livret civique expliquant leurs droits et devoirs devant cette nouvelle responsabilité et leur entrée dans le monde adulte.

## [ Actu ]



## Commémorations : un nouveau drapeau

L'histoire de France est ponctuée d'évènements qu'il ne faut jamais oublier, mieux encore, ils doivent être l'héritage de chacune des générations pour que perdure la mémoire.

Aussi, à chacune de ces dates importantes, la municipalité s'attache à travers une commémoration à montrer sa volonté pour que vive l'histoire de notre patrie.

Représentants du conseil municipal, jeunes administrés de la commune impliqués au sein du CMJ (conseil municipal des jeunes), habitants de la commune, professeurs des écoles du village accompagnés de leurs élèves, tous se retrouvent pour raviver le souvenir de nos anciens tombés au combat ou sous l'oppression ennemie.

Pour honorer comme il se doit les Andillais et Andillaises disparus, la municipalité a trouvé important d'avoir un nouvel étendard qui rende hommage aux disparus des conflits qu'a connus notre république Française.

Ce drapeau sera fièrement porté par Monsieur Pierre Desgranges, militaire de carrière engagé dans plusieurs conflits internationaux.

Nous voudrions aussi rendre un hommage appuyé à Bruno Chalumeau qui nous accompagnait avec son clairon lors des différentes commémorations. Son décès brutal nous attriste et nos pensées accompagnent ses proches.



## CMJ : Vendredi Tout est permis

40 personnes étaient présentes à la soirée « Vendredi tout est permis » organisée pour fédérer les jeunes en vue de l'ouverture du local jeunes.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance de folie animée par Cloé avec comme mot d'ordre, le rire.

A la fin de la soirée, tout le monde réclamait une prochaine édition.

En attendant, vous pourrez retrouver le stand du CMJ pendant les festivités du 14 juillet !!!

## [ Actu ]



## Amélioration de la signalisation directionnelle

Suite à la mise en place du sens de circulation dans le centre bourg, la commission voirie a voulu améliorer les informations directionnelles liées aux modifications de circulation.

Aussi, l'implantation d'un panneau directionnel après la mairie permet de visualiser les options en arrivant sur le centre bourg. D'un côté l'accès aux commerces et cimetière, de l'autre les directions vers Marans, Longèves, Sérigny ou encore la zone de Bel Air sont matérialisées.

Cette signalétique aux normes départementales s'accompagne d'une signalisation d'information et d'orientation locale la plus large possible. Ainsi, après concertation avec le pharmacien, dès l'arrivée sur le village en provenance de Saint Ouen d'Aunis, les automobilistes sont informés du chemin à suivre pour se rendre à l'officine.

Sur la rue du Grand Moulin, au croisement avec la rue des Raïses et la rue Saint Nicolas, toutes les options directionnelles sont présentes et répétées en haut de la rue des Raïses afin de faciliter les déplacements de chacun.

Conscients des modifications engendrées par ce nouveau sens de circulation, du besoin d'intégration du dispositif par tous les usagers, la municipalité peut avancer que le nombre de traversées du centre bourg par les poids lourds comme les véhicules légers a considérablement diminué. C'est indéniablement un constat positif pour notre cœur de commune, une évolution permettant de favoriser la sécurité et le stationnement réglementé.

Les 85 enfants scolarisés au sein de l'école primaire d'Andilly peuvent dès à présent cheminer en sécurité pour se rendre en classe grâce au plateau surélevé et au sens unique de circulation.



## [ Municipalité ]

## Nouveaux jeux pour la maternelle

Après une attente de plusieurs semaines, les enfants ont enfin pu s'approprier le nouveau jeu : un pont de singes afin de grimper, tenir l'équilibre, évoluer sur des surfaces instables. L'installation du jeu a été l'occasion de réaménager la cour de l'école maternelle en supprimant tous les cailloux. Désormais, les revêtements sont : une allée en béton lavé, du gazon

synthétique et de la mousse sous le jeu et du gazon naturel. Outre l'aspect esthétique, c'est aussi l'hygiène et le confort qui sont garantis. L'ensemble des travaux a été réalisé par les services techniques. Ces travaux ont reçu une subvention du département à hauteur de 30% des frais engagés.



[ **Municipalité** ]

**2** BÂTIMENTS  
BIBLIOTHÈQUE  
ET MAISON  
DES JEUNES

**2** ESPACES  
DE DÉTENTE ET  
DE CONVIVIALITÉ  
EXTÉRIEURS

## Espace **Socio-Culturel**

C'est un chantier atypique que celui de la création de l'Espace socio-culturel à Andilly les Marais. Du bâtiment original, seules les façades en pierre de taille ont été conservées. La structure du bâtiment a été renforcée par une armature en béton armé. La charpente a été totalement refaite ainsi que la toiture. L'extension de cette ancienne bâtisse est elle aussi sortie de terre. Les aménagements intérieurs débiteront au début de l'été.

Le chantier a hélas pris du retard dû à des problèmes financiers rencontrés par une entreprise ce qui porterait une livraison de l'ensemble pour le mois d'octobre. Dès le mois de juin, les accès à ce nouvel espace se feront en ouvrant une grande partie du mur en pierre qui le séparait de l'église. Ces travaux seront confiés au chantier d'insertion école de la briqueterie.



**14** ENTREPRISES  
MOBILISÉES



Livraison  
**FIN SEPTEMBRE**

## [ le dossier ]

[ 8<sup>ème</sup> édition ]Festival Tribal Elek  
[11 et 12 août 2017]

L'équipe de l'association Didgerid'West est heureuse de vous annoncer la 8<sup>ème</sup> édition du Festival Tribal Elek, qui se déroulera cette année sur le site de l'ancien camping d'Andilly au lieu-dit « Les Ecluses ». Comme à l'habitude du festival, le site qui l'accueille sera transformé pour l'occasion par les plasticiens et artistes de l'association qui se mobilisent toute l'année pour créer des structures et des œuvres sur le thème du street art et du trance art.

Au-delà de la scénographie surprenante, les deux scènes vous présenteront un mélange de musiques actuelles et de didgeridoo grâce à de nombreux artistes qui viendront cette année d'Israël, de Russie, du Japon, de

Suisse, d'Allemagne mais aussi de France.

Sera aussi présent sur le site, qui a eu un très grand succès les dernières années : Le Village des P'tits Abos ! A cette occasion, les familles sont invitées à venir découvrir la culture aborigène d'Australie par le biais des maquillages, des instruments de musiques comme le didgeridoo et d'un spectacle gratuit axé vers le public familial.

14 groupes de musiciens seront sur site cette année. Nous cherchons à cette occasion, si vous souhaitez, des familles d'accueil le temps d'une nuit ou d'un week-end (sachant que leurs déplacements et repas seront pris en charge par le festival).

[ 1 500 ]  
FESTIVALIERS  
ATTENDUS

[ le dossier ]

[ **16 groupes d'artistes** ]



**Contact de l'accueil Artiste**

Aurélie au 06 75 89 11 32

ou par mail [tribalelek@gmail.com](mailto:tribalelek@gmail.com)



[ **2 scènes** ]



Retrouvez le festival sur internet

[www.tribalelek.com](http://www.tribalelek.com)

 [festivaltribalelek](https://www.facebook.com/festivaltribalelek)

[ **Municipalité** ]**Groupama**

Mercredi 28 Février, Mme Memet de Groupama et Louis Boucard, correspondant Groupama, ont remis au centre de loisirs Les Mômes du Marais, un lot de gilets jaunes en présence du maire.

La municipalité remercie pour ce don qui permettra aux enfants du centre de loisirs de circuler avec plus de visibilité.

**Tarifs communaux**

Lors du Conseil Municipal du 12 mai 2017, M. Le Maire a proposé de geler les tarifs communaux. Ainsi, les tarifs des services municipaux d'accueil périscolaire, restaurant scolaire, centre de loisirs et TAP resteront inchangés pour l'année scolaire 2017-2018.

**Rentrée 2017**

Les dossiers d'inscription aux différents services périscolaires seront distribués dans les classes dans la première moitié du mois de juin et seront à rendre en mairie pour le 15 juillet au plus tard.

Pour les parents dont les enfants entrent en petite section, les dossiers seront distribués lors de la réunion d'information du lundi 26 juin organisée par l'équipe enseignante de l'école maternelle. Karine Dupraz, maire adjointe en charge de la jeunesse, de l'éducation et de la citoyenneté, ainsi que Aurélie Bernard, directrice du centre de loisirs, seront présentes afin de présenter les services périscolaires et extrascolaires de la commune et répondre aux questions des parents. Tous les dossiers sont disponibles aussi sur le site de la commune.

[ **Municipalité** ]**Visite insolite**

Pour la deuxième année, La communauté de communes propose aux habitants des visites insolites pour (re) découvrir de façon originale, poétique et burlesque les villages de notre territoire ! Andilly accueillera la seconde visite du programme

C'est la **Fanfare La Clique sur Mer**, véritable petit orchestre théâtral et facétieux, qui proposera une balade musicale d'Andilly entrecoupée d'histoires du patrimoine local. Les musiciens se transforment en guides... c'est on ne peut plus sérieux ! La visite est ouverte à tous et gratuite

**RENDEZ-VOUS SUR LA PLACE, EN FACE DE LA MAIRIE, À 18H SAMEDI 24 JUIN !**

La visite sera suivie d'un verre offert par la Mairie

 Détail de toutes les visites à suivre sur le site internet de la CDC, rubrique culture [www.cdcaunisatlantique.fr](http://www.cdcaunisatlantique.fr)

**Nous sommes tous citoyens !**

La mairie tient à remercier la personne indélicat, suite à une manœuvre hasardeuse, a endommagé la boîte aux lettres drive de Sérigny.

Un accident peut arriver, les assurances sont là pour ce genre de problèmes !

**Info : nouveau lotissement**

**11 parcelles à bâtir**

**370m<sup>2</sup> à 463m<sup>2</sup>**

GPM Immobilier vous présente son nouveau lotissement « Le Clos des Fleurs » à Andilly placé à l'ouest du bourg de la commune.

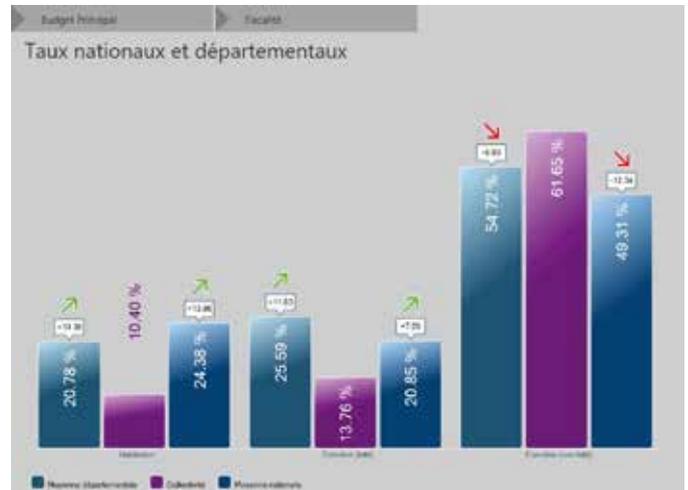
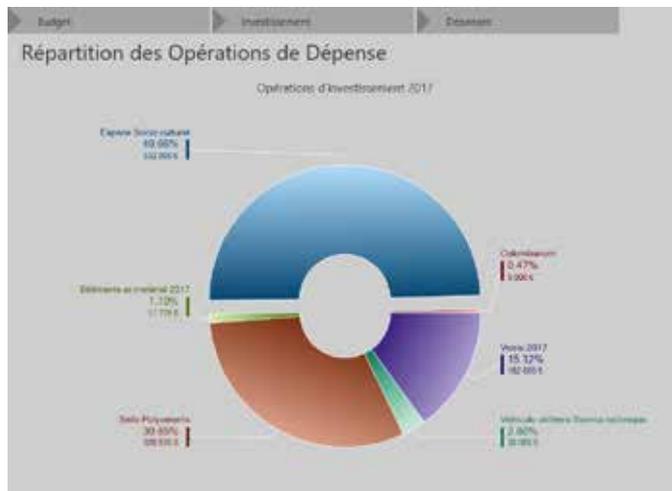
 **Plus d'informations** : n'hésitez pas à contacter GPM Immobilier par téléphone au 05 46 370 300 ou par mail à [contact@gpm-immobilier.com](mailto:contact@gpm-immobilier.com)



## [ Municipalité ]

## Le budget communal : chiffres 2017

Budget Principal		Investissement	
<b>Tableau synthétique</b>			
Investissement 2017:			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Les modifications (opérations)	15 000 €	Subventions d'investissement	582 500 €
Total des opérations d'équipement	1 071 396 €	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1000)	330 000 €
Reclassement d'opérations (sauf 1000)	142 259 €	Total des opérations d'équipement	400 000 €
Dépenses réelles d'investissement	1 228 556 €	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1000)	805 574 €
Opérations patrimoniales	20 116 €	Revenus réels d'investissement	1 218 074 €
Dépenses d'ordre d'investissement	20 116 €	Virement de la section de fonctionnement	375 535 €
		Opérations patrimoniales	20 116 €
		Revenues réels de fonctionnement	395 636 €
<b>Total</b>	<b>1 248 672 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 613 726 €</b>
Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	265 943 €	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €
<b>Total cumulé</b>	<b>1 513 726 €</b>	<b>Total cumulé</b>	<b>1 613 726 €</b>



Budget Principal		Budget	
<b>Tableau synthétique</b>			
Fonctionnement 2017. (évolution par rapport à l'exercice 2016)			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Charges à caractère général	540 139 €	Attribution de charges	540 €
Charges de personnel	689 209 €	Produits des services	111 202 €
Autres charges de gestion courante	171 500 €	Impôts et taxes	149 100 €
Charges financières	25 000 €	Dotations et participations	482 256 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 608 850 €	Autres produits gestion courante	10 000 €
Virement à la section d'investissement	375 535 €	Revenues réels de fonctionnement	1 353 636 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement	375 535 €		
<b>Total</b>	<b>1 984 385 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 353 636 €</b>
Résultat reporté ou anticipé	0 €	Résultat reporté ou anticipé	680 249 €
<b>Total cumulé</b>	<b>1 984 385 €</b>	<b>Total cumulé</b>	<b>1 984 385 €</b>
	+3.14%		-3.14%
Autofinancement prévisionnel déposé au profit de la section d'investissement		+82.4%	375 535 €

C'est une nouvelle fois un budget communal tourné vers l'avenir et les investissements structurants pour la collectivité que les élus d'Andilly les Marais ont voté le 31 mars dernier.

Le compte administratif 2016 ayant permis de dégager un excédent global de clôture de 439 280,05€, l'équipe municipale reste dans la dynamique de maintenir les services et les investissements programmés.

Ainsi, on retrouve au chapitre des dépenses d'investissements 2017 le financement de la salle La Passerelle (fin des travaux) pour 323 530,49€, le mobilier de cette salle pour 7 000€, les travaux de l'Espace Socio-culturel pour 420 000€, les aménagements extérieurs pour 30 000€. La municipalité a également investi dans un nouveau columbarium (5 000€), un camion pour le service technique (30 000€), un jeu à l'école maternelle (9 500€). Le programme de voirie concentrera 125 000€ de ce budget.

Au chapitre des recettes d'investissement, la commune peut s'appuyer sur 582 500€ de subventions, de 70 000€ de compensation TVA, de 60 000€ de taxe locale d'aménagement, de 330 000€ d'emprunt et de 475 334,37€ d'excédent de fonctionnement et de virement de la section de fonctionnement.

Concernant les taux d'imposition, le conseil municipal a décidé de voter une légère hausse de la taxe d'habitation et de la taxe de foncier bâti. Cette hausse s'explique par la baisse importante des dotations d'État depuis 3 ans, qui asphyxie petit à petit nos communes, par les investissements municipaux et le faible pourcentage de nos taux par rapport aux communes de même strates. Celle du non bâti n'augmentera pas.

Andilly reste une commune très attractive en terme d'imposition locale, alors que les infrastructures sont nombreuses, de qualité et en augmentation.

## QUELQUES CHIFFRES :

**1 984 385€** budget de fonctionnement

**1 613 626€** budget d'investissement

**10,40%** taux taxe d'habitation

**13,76%** taux taxe foncier bâti

**61,65%** taux taxe foncier non bâti

## [ Municipalité ]

# Printemps 2017 : Suis-je concerné par des restrictions d'eau ?

Par l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes dans le cadre du Réseau Partenarial des Données SUR l'Eau (Action soutenue en 2016 par la Région Nouvelle-Aquitaine, avec la participation des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne, et les Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.)

### La situation de l'eau en Poitou-Charentes fin mars 2017

Après des semaines de sécheresse hivernale, les pluies ont repris en février et mars, pour atteindre des cumuls mensuels de saison. Bénéfiques, elles ont permis d'entamer une timide recharge des nappes et d'atténuer la situation très critique jusque-là. Mais encore près de 60 % de niveaux de nappes sont inférieurs à la moyenne au 20 mars. Les débits se situent actuellement autour des valeurs médianes pour les principales rivières de Poitou-Charentes, sauf pour la Seudre où ils restent proches des faibles valeurs observées dans le passé.

#### La recharge des nappes :

L'évapotranspiration est le cumul entre l'évaporation directe à partir du sol et la transpiration du sol. En hiver, elle est quasiment nulle, au printemps et en été elle est très importante. Les nappes se rechargent globalement d'octobre à mars lorsque qu'il y a davantage de précipitations que d'évapotranspiration et donc un reliquat d'eau disponible pour l'écoulement et l'infiltration. On parle alors de pluies efficaces.

### Doit-on s'inquiéter ?

Vue la situation délicate des cours d'eau et la pluviométrie insuffisante depuis le début de l'automne pour recharger les nappes et les rivières, des mesures de protection du milieu et de la ressource étaient en vigueur, depuis fin décembre. Avec le retour des pluies, elles sont progressivement levées ; hormis sur des bassins en Charente-Maritime (Curé Sèvre Niortaise et Fleuves Côtiers de Gironde) et Deux-Sèvres (Boutonne pour les prélèvements dans les eaux souterraines). Or les pluies à venir restent déterminantes pour les écosystèmes aquatiques et la reconstitution des ressources en eau, car les besoins de la végétation vont s'accroître au printemps. Et en l'absence de pluies, les niveaux risquent de baisser à l'abord de la prochaine saison estivale.

### Info Eau, qu'est ce que c'est ?

En Poitou-Charentes, le site Info Eau ([info.eau-poitou-charentes.org](http://info.eau-poitou-charentes.org)) vous permet de suivre sur votre commune les restrictions d'eau en cours, l'état des nappes et des rivières, et la qualité de l'eau au robinet. Il est né dès 2006, de la volonté et soutenu par la Région Poitou-Charentes, avec la participation des Agences de l'eau et du Département de la Vienne. Ce site ne se substitue pas aux voies officielles de publicité des arrêtés (affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture).

### Quelles informations j'y trouve ?

Tenant compte des spécificités locales, il informe sur les restrictions en cours : concernent-elles les rivières ? Les nappes profondes ou superficielles ? Tous les usages ? Quelles cultures ? Peut-on arroser son potager ? Remplir sa piscine ? Etc.

Le site renseigne également sur les modalités de gestion des prélèvements d'eau, notamment pour l'irrigation : Organisme Unique de Gestion Collective, Comment sont décidées les restrictions d'eau, etc. (rubrique Pour en savoir plus)

### En quoi ça me concerne ?

D'avril à septembre, des arrêtés cadre préfectoraux fixent les règles de gestion de l'eau. Les mesures de restrictions appliquées peuvent concerner l'irrigation, mais aussi le citoyen, pour le remplissage de sa piscine, l'arrosage du potager, des terrains de sport, le lavage de sa voiture, etc.

En outre, certains arrêtés de restriction sont pris par votre commune, à l'échelle locale et viennent s'ajouter à ceux pris par les préfetures. Pour connaître les mesures en vigueur sur votre commune, ou pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser à votre mairie.

### Comment ça marche ?

**1.** Dès la page d'accueil, visualisez sur la carte régionale les communes en restriction (jaune ou orange) ou interdiction (rouge) de prélèvements, **2.** pour l'usage que vous souhaitez : l'irrigation, l'eau potable, ou les autres usages. **3.** Vous pouvez également choisir la situation à une date donnée, antérieure. **4.** Vous pouvez zoomer sur la carte, afficher les stations de mesures du débit des rivières et du niveau des nappes (à l'aide de l'onglet « Sélection » dans le menu de droite). **5.** En cliquant sur une commune, ou en entrant son nom dans le champ réservé à cet effet, vous accédez à une fiche descriptive des stations de mesures de débit et du niveau des nappes (et accès à ces données) réglementant l'utilisation de l'eau sur cette commune. Ainsi qu'au détail des utilisations autorisées, restreintes (certaines heures dans la journée, certains jours par semaine, etc.) ou interdites, par usage. **6.** Les actualités de la page d'accueil vous indiquent les arrêtés cadre et les derniers arrêtés de mesures de restrictions pris. **7.** Abonnez-vous au flux RSS signalant les derniers articles parus dans les actualités. **8.** Accédez à la liste des arrêtés en cours (avec possibilité de les consulter).

[ **ASSO** ]**Jardin en Folie**

Troc du 22 avril 2017

Une belle météo, avec un grand soleil, pour nous accompagner tout au long de cette journée du samedi 22 avril 2017. Beaucoup de visiteurs sont venus, de La Rochelle à la Vendée, pour admirer le jardin, troquer des plantes et participer à nos différentes animations. Nos stands ont connu un plein succès.

Le stand plants de l'association proposait une grande variété de fleurs, vivaces, plantes aromatiques, arbustes, avec les conseils avisés de nos experts jardiniers. Les visiteurs ont troqué ou acheté de nombreux plants. Un stand qui n'a pas désempli de la journée!

Nos visiteurs se sont aussi ravitaillés en légumes chez nos amis de la Briquetterie de Marans.

Les troqueurs se sont fait plaisir en achetant et en dégustant des confitures maison, des compotes, des crêpes, des tartes salées et sucrées. Notre jardin a une charmante allure ce printemps. Les visiteurs ont admiré les aménagements floraux, tout en participant au quizz en famille. De l'avis général, notre jardin est vraiment beau, soyons en fiers ! Tellement beau que de petits habitants originaux sont venus se loger çà et là, créés à partir de pots détournés. L'édition du printemps 2017 était belle, riche, variée, et a vu une forte progression de la fréquentation ce qui nous enchante. Merci à tous, et rendez vous le 7 Octobre 2017.

**FOOT-ASA**

La saison 2016-17 voit l'AS Andilly enregistrer une forte progression au niveau de ses licenciés. Effectivement, l'ASA dénombre environ 180 pratiquants ou adhérents parmi ses équipes jeunes, seniors, loisirs et dirigeants(es) ce qui constitue aujourd'hui un record pour le club depuis son affiliation à la fédération française de football (1971). Auparavant, la pratique du ballon rond existait déjà à Andilly depuis 1955 mais se déroulait sous l'égide de la section sport de l'amicale laïque.

Des jeunes pousses (dès l'âge de 5 ans) de l'école de football jusqu'aux équipes seniors et loisirs, l'activité sportive du club est omniprésente et ne connaît pas de répit entre les entraînements, matchs de compétitions et plateaux.

Concernant le domaine extra-sportif, veuillez noter les dates de nos prochaines manifestations : La deuxième édition du tournoi Loisir « le challenge Gérard Voltaire » aura lieu le vendredi 16 juin en semi nocturne, le lendemain le samedi 17 juin en soirée il y aura la Grillade Party (ouverte à tous) également au stade Yves Auteffe.

Pour clôturer sa saison, le club organise le dimanche 25 juin une « Journée Détente » qui réunira l'ensemble de ses adhérents (Jeunes, Parents, Ecole de Football, Joueur Seniors, Loisirs, Dirigeants(es)...) L'assemblée générale de l'ASA se tiendra ce même dimanche à 11h30 et en soirée la Zumba Party (ouverte à toutes et à tous) clôturera la journée.

Toutes les news du club

[www.asandilly.com](http://www.asandilly.com) ou AS Andilly.

**Le Club Loisirs & Détente d'Andilly-Sérigny**

Sortie dans Le Saumurois :

- vendredi 8 septembre 2017
- Prix : 89,50 € (sur la base de 15-30 participants)
- départ en autocar grand tourisme d'Andilly vers Saumur
- visite guidée du château de Brézé et ses souterrains
- déjeuner dans un restaurant troglodytique
- visite d'une habitation troglodytique, présentation d'un élevage d'escargots et d'une champignonnière
- Saumur : visite guidée d'une cave de mousseux et dégustation.

**Concours de belote :**

- organise son 2<sup>ème</sup> concours de belote le samedi 23 septembre 2017.
- Rendez-vous salle des fêtes d'Andilly (place de l'Eglise) dès 13h

**Pour ces deux évènements, inscriptions :**

Marie-Jo Lamont,  
Présidente de l'Association  
05 46 01 45 91 - 06 67 05 83 27

**École de musique « accord parfait »**

Le 8 avril les élèves de l'école ont présenté leur concert « la musique dans tous ses états » dans la belle salle de la Passerelle. Avec beaucoup de plaisir ils ont joué de la musique classique, de la variété, du rock...devant leurs familles, leurs amis et leurs professeurs, ils y ont mis beaucoup de sérieux et de bonne humeur. Ce fut un beau spectacle.

D'ici la fin de l'année scolaire, les professeurs organiseront des petites auditions pour que chaque élève soit entendu par ses proches.



[ **Asso** ]**Club recherches historiques :**

Deux projets cette année : vous proposer sa lettre N°16 sur le retour du magnifique lutrin dans l'église d'Andilly-les-Marais ( lettre que vous recevrez dans votre boîte à lettre pour ceux qui l'ont souhaité ou dans les commerces et à la bibliothèque) et son exposition sur « la vigne en Aunis et en particulier à Andilly-les-Marais » le 17 Septembre expo qui n'aura pas lieu dans la salle des fêtes, mais dans un chai avec pressoir...les précisions arriveront en temps utile.

**Yoseikan Budo**

**Stage de Bajutsu Yoseikan à l' Ecurie de Saint-Cyr du Doret du dimanche 19 mars 2017.**



Par une journée printanière, 32 stagiaires (27 d'Andilly) adultes, adolescents et enfants de plus de 10 ans se sont retrouvés au centre équestre de David Barraud, à Saint-Cyr du Doret.

Sous la direction de Philippe Delgal (St Morillon 33), seul enseignant de la discipline en Nouvelle Aquitaine, assisté de l'équipe du centre équestre et de membres de l'Ecole (Olivier Duverger, palefrenier de métier et Sébastien Dérand, enseignant de Yoseikan Budo), tous se sont adonnés aux joies de cette discipline martiale et équestre.

Le Ba (Cheval) Jutsu (Technique) Yoseikan ou « l'art de la guerre » à cheval, comme à l'époque Féodale des Samouraïs, consiste à allier les techniques de combat travaillées à pieds, à l'équitation.

De l'aveu de David Barraud, le fait d'être concentré sur son travail d'armes a permis à certains (tendus le matin dans la carrière pour leurs premiers pas... sans parler du trot...) de se détendre et mieux appréhender la relation avec leur monture. Ce point est primordial sachant que les mains une fois « armées » ne peuvent tenir les rênes ! Compte-tenu de ce succès et des réactions des participants, un second stage est d'ores et déjà programmé en septembre 2017.

Merci à tous les stagiaires, aux acteurs, à David et son équipe pour son accueil. Le premier stage d'une longue série a eu lieu, vivement le prochain ! Sébastien Dérand

**ASEPT 17**

Prochains ateliers pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2017 :

**Ateliers du Bien Vieillir.** Chaque jeudi de 9h à 12h du 7/09 au 19/10, Salle Centrale. 20 € pour l'ensemble de la session

**Ateliers Nutrition Santé Seniors.** Chaque jeudi de 9h30 à 12h du 9/11 au 14/12, Salle Centrale. 10 € pour l'ensemble de la session.

**Renseignements et inscription :** Christine Blanchart, animatrice bénévole. cblanchart@orange.fr ou 09 52 10 23 53

**L'Atelier de Lachatellerie**

**Association d'artistes d'Andilly et des communes environnantes.**

Tous amateurs et autodidactes, ils se réunissent pour partager leur expérience et leur passion pour les arts graphiques (huile, acrylique, pastel, aquarelle, dessin, croquis ...). Il n'y a pas de cours à proprement parler, mais des échanges suivant les techniques en fonction de l'expérience de chacun, et le tout dans un soucis de mise en commun constructive, et la bonne humeur, bien sûr.

Les réunions se tiennent tous les lundis après-midi de 17h à 19h dans un local mis à notre disposition par la mairie d'Andilly (au dessus de la salle des fêtes). Elles peuvent être l'occasion de travail commun sur un thème proposé par l'un des membres, de séances de croquis avec modèle, de sorties sur le terrain, ou simplement de travail libre.

Les activités se poursuivent tout au long de l'année (sauf juillet et août).

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, aucun niveau ou pré requis n'est demandé. Seuls comptent la bonne humeur et l'envie d'exprimer sa sensibilité par les arts graphiques, ainsi que celle de progresser en se confrontant à d'autres qui partagent le même objectif.

**Plus d'informations :**

<http://sites.google.com/site/atelierlachatellerie/>

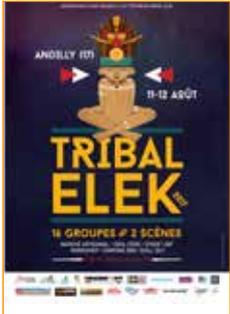
**Contact :** lachatellerie@laposte.net



## [ Vivre à Andilly ]



# Les rendez-vous d'Andilly-les-marais

Samedi <b>17 juin</b>	Spectacle de chant, danse et théâtre proposé par l'association « D'Art NJ ». Salle polyvalente « La Passerelle », 20h30.
Dimanche <b>18 juin</b>	<b>Elections législatives.</b> Salle des fêtes d'Andilly. Horaires : 8h-18h
Vendredi <b>23 juin</b>	Kermesse école maternelle, à partir de 16h30
Samedi <b>24 juin</b>	Visite insolite, balade musicale d'Andilly avec la Fanfare La Clique sur Mer. Place de la Mairie, 18h
Vendredi <b>30 juin</b>	Fête de l'école à Sérigny.
Samedi <b>1<sup>er</sup> juillet</b>	Fête de l'école élémentaire d'Andilly-les-Marais, 10h. Spectacle proposé par les enfants du Centre de loisirs et des TAP d'Andilly. Salle polyvalente « La Passerelle », 15 h.
Dimanche <b>9 juillet</b>	Festi'Pop organisé par le Centre socio-culturel « Les Pictons » aux Ecluses d'Andilly.
Vendredi <b>14 juillet</b>	Feu d'artifice.
Vendredi <b>28 juillet</b>	Repas de chasse organisé par l'A.C.C.A. aux Ecluses d'Andilly.
Vendredi & samedi <b>11 et 12 août</b>	 <p>Didgerid'West vous présente la 8<sup>ème</sup> édition du « Tribal Elek ». Ecluses d'Andilly.</p>
Dimanche <b>17 septembre</b>	Exposition de la section « Recherche historique » dans le chai de Léone, 13 rue du Logis.
Jedi <b>21 septembre</b>	<b>Réunion publique de l'équipe municipale :</b> Bilan à mi-mandat et perspectives 2020. Salle La Passerelle, 20h.
Samedi <b>23 septembre</b>	Concours de belote organisé par le Club Loisirs et Détente. Salle des fêtes d'Andilly, 14h.

## État civil

### Naissances

- 23 mars 2017 Calie OUVRARD,
- 1<sup>er</sup> avril 2017 Julia GARAUD CHATELIER,
- 28 avril 2017 Léonie PEREIRA.

### Décès

- 10 décembre 2016 Jean CABARROU,
- 14 mars 2017 Angèle BENÉTEAU,
- 9 avril 2017 Raymond BOUYER.

# [ Du côté de la CdC ]

**NOUVELLES  
CONSIGNES DE TRI**

## C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Le Syndicat Mixte Cyclad a une nouvelle fois été retenu par Eco-Emballages pour faire avancer le tri à grands pas en offrant la possibilité de trier tous les emballages. Une bonne nouvelle pour votre bac d'ordures ménagères, désormais allégé des plastiques souples !

### CE QUI NE CHANGE PAS

Les emballages que vous déposiez dans votre bac à couvercle jaune... y restent !



Bouteilles et flacons en plastique    Barquettes en plastique ou en polystyrène    Pots et gobelets en plastique



Briques alimentaires et petits cartons    Emballages en métal (acier et aluminium)

### NOUVEAU

Les sacs, les sachets et tous les films souples quittent votre bac à couvercle vert. Ils prennent maintenant la direction de votre bac à couvercle jaune !



Plastiques souples

## EN 2016 :

■ LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES A BAISSÉ DE 20%

-20%



c'est **1 000 tonnes** en moins enfouies ou incinérées par an.  
c'est **100 camions** d'ordures ménagères en moins sur les routes par an.



■ LE TRI DES EMBALLAGES A AUGMENTÉ DE 35%

+35%



Grâce à votre tri, les matières récupérées sont recyclées pour créer de nouveaux produits en préservant les ressources naturelles.



**LA NOUVELLE COLLECTE EST EFFICACE POUR LE RECYCLAGE ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS !**

Aunis Atlantique s'engage pour le développement durable et reste fidèle au label "Zéro gaspillage, zéro déchet" !



# [ Infos pratiques ]



30, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 40 17 | Fax : 05 46 68 13 28**  
accueil@andillylesmarais.fr  
secretariat@andillylesmarais.fr  
www.andillylesmarais.fr

## Bureau de Poste

24, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 40 45**  
Du mardi au samedi de 8h15 à 11h15

## École maternelle d'Andilly-Les-Marais

Rue des sports 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 44 51**

## École élémentaire d'Andilly-Les-Marais

51, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 45 06**

## École élémentaire de Sérigny

Place de l'École 17230 Andilly Les Marais  
**Tél. : 05 46 01 40 30**

## Accueil Collectif de Mineurs

École élémentaire d'Andilly Les Marais  
51 rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais  
**Coordinateur culturel : 06 78 55 12 48**

## Services de santé et autres

### • PHARMACIE MARTIN

Place du Monument aux Morts  
**Tél. : 05 46 01 45 49**

### • ESPACE MÉDICAL

2 rue des Sports 17230 Andilly Les Marais

Orthophonistes	<b>05 46 09 85 27</b>
Médecin	<b>05 46 68 53 33</b>
Infirmières	<b>05 46 01 40 01</b>
Kinésithérapeutes	<b>05 46 01 47 47</b>
Dentiste	<b>05 46 67 70 70</b>

### • AIDE À DOMICILE

ADMR **05 46 01 95 29**

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-18h  
Mardi et Mercredi : 14h - 18h

## PERMANENCES

Les adjoints vous reçoivent les samedis de 9h30 à 12h

**PAS DE PERMANENCE DES ADJOINTS  
EN JUILLET NI EN AOÛT**

## Bibliothèque

**Tél. : 05 46 66 72 43**

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 15h30 à 17h30  
Samedi de 10h à 12h

## Ordures ménagères et déchets

Les **emballages recyclables** sont collectés, **toutes les semaines, le mardi à partir de 6h**

Les **déchets ménagers non recyclables** sont collectés, **tous les 15 jours, le lundi à partir de 6h**

Les **papiers** comme le **verre** doivent être déposés dans les points recyclage mis à disposition dans votre commune.

Le ramassage des déchets est effectué par CYCLAD situé à SURGERES.

Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au **05 46 07 16 66** ou sur leur site **www.vals-aunis.com**.

## Gendarmeries à proximité d'Andilly

### • BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE MARANS

31 Avenue de la Gare 17230 Marans  
**Tél. : 05 46 01 10 27 | Fax : 05 46 01 18 22**  
cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

### • BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE NUAILLÉ-D'AUNIS

84 Grande Rue 17540 Nuaillé-d'Aunis  
**Tél. : 05 46 01 81 01**  
cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

## Numéros d'urgence

Pompiers	<b>18</b>	Police secours	<b>17</b>
SAMU	<b>15</b>	Enfance maltraitée	<b>119</b>
Sans abri	<b>115</b>	Appel d'urgence européen	<b>112</b>